

Examen professionnel
de formatrice/formateur avec brevet fédéral

Énoncé, série 0

Version 8
Basée sur les versions précédentes

FSEA, mars 2024

1. SÉRIE 0

Examen final du brevet de formatrice/formateur

1.1 Texte d'introduction, lettre d'accompagnement

Chère candidate, cher candidat,

Félicitations !

Vous remplissez les conditions d'admission à l'examen professionnel.

Par ce courrier, vous recevez l'énoncé concret des tâches à accomplir.

Les tâches de l'examen final sont conçues pour vous permettre de montrer, de manière compréhensible, comment vous mettez en pratique les compétences opérationnelles sélectionnées dans votre activité de formatrice ou de formateur. L'organe responsable de l'examen accorde une grande importance à ce que vous documentiez soigneusement vos actions professionnelles, que vous les présentiez et y réfléchissiez.

travail en cours

Remarque importante :

Numérisez toutes vos documents et tous vos justificatifs nécessaires à la résolution des tâches et enregistrez-les séparément, dans des dossiers spécifiques.

Regroupez les tâches traitées et leur documentation dans un fichier PDF. Téléchargez-le sur la plateforme d'examen. Notez que vous ne pouvez télécharger qu'un seul document (y c. tous les justificatifs). Vous disposez de 12 semaines pour le faire.

Jusqu'à la date de remise, vous pouvez traiter, modifier et télécharger votre fichier aussi souvent que vous le souhaitez.

1.2 Énoncé de l'épreuve Dossier de développement des compétences : 0- Version 2024/1

Le dossier de développement des compétences relatif aux tâches est un document PDF volumineux, composé des tâches traitées et de justificatifs, de preuves et d'exemples complémentaires.

Chaque tâche est accompagnée d'une fiche d'information courte et différenciée pour les candidates et les candidats.

Le dossier de développement des compétences doit comporter au minimum 15 000 caractères et au maximum 20 000 caractères, espaces compris. Les justificatifs, les preuves et les exemples ne sont pas pris en compte dans ce nombre.

Dans le dossier de développement des compétences, vous montrez que vous avez développé les compétences opérationnelles suivantes et vous le prouvez avec les trois tâches décrites :

- A5 Développer des tâches d'apprentissage axées sur les compétences et les objectifs
- B7 Utiliser les méthodes et les procédés adéquats pour le transfert et la vérification des résultats de l'apprentissage
- D2 Permettre l'interaction et la communication respectueuses entre les participantes et les participants dans le processus d'apprentissage
- G2 Formuler des compétences spécifiques et interdisciplinaires

Parmi les quatre compétences opérationnelles énumérées ci-dessus, veuillez en choisir trois, que vous traitez pour l'examen dans votre dossier de développement des compétences.

Lors de l'enregistrement du dossier de développement des compétences (document PDF) sur la plateforme, vous devez indiquer les trois compétences opérationnelles sur lesquelles vous vous concentrez.

Tâche 1 :

Sélection et description de situations de travail concernant les compétences opérationnelles choisies

Les objectifs de cette tâche sont les suivants :

- a. Les candidates et candidats associent les compétences opérationnelles à évaluer à des situations de travail concrètes issues de leur activité de formateur ou de formatrice.
- b. Elles ou ils décrivent et justifient de manière pertinente l'importance et le lien des situations de travail pour la réalisation des compétences opérationnelles choisies.

Tâches partielles

- 1) Choisissez trois compétences opérationnelles parmi les quatre proposées, que vous traiterez lors de votre examen.
- 2) Pour chacune de ces trois compétences opérationnelles, décrivez une situation de travail appropriée de votre activité de formatrice ou de formateur dans laquelle la compétence opérationnelle correspondante a été importante pour maîtriser cette situation.
 - a) Montrez l'importance de la compétence opérationnelle dans votre activité de formatrice ou de formateur.
 - b) Justifiez en quoi ces compétences opérationnelles sont pertinentes dans ces situations de travail.

Forme attendue

- Langage compréhensible et correct.
- Présentation soignée.

Critères d'évaluation

Exigences formelles :

- Trois compétences opérationnelles ont été choisies parmi les quatre prédéfinies.
- Les textes sont en grande partie exempts d'erreurs et faciles à comprendre.
- Une situation de travail est décrite pour chacune des trois compétences opérationnelles.

Exigences en matière de contenu :

- Les compétences opérationnelles sélectionnées sont rendues visibles de manière compréhensible à l'aide des situations de travail décrites.
- Les raisons pour lesquelles les situations de travail correspondent aux compétences opérationnelles sont compréhensibles.
- L'importance de la compétence opérationnelle pour la maîtrise de la situation de travail est reconnaissable et justifiée.

Tâche 2 : mise en œuvre des compétences opérationnelles, performance

Les objectifs de cette tâche sont les suivants :

- a. Les candidates et candidats décrivent et justifient de manière compréhensible comment elles ou ils établissent le lien entre les compétences opérationnelles, les situations de travail ainsi que les preuves et les justificatifs présentés.
- b. Elles ou ils décrivent et justifient l'importance des preuves et des justificatifs pour l'accomplissement des compétences opérationnelles et la maîtrise des situations de travail.

Tâches partielles :

- a) Présentez de manière compréhensible comment vous avez maîtrisé les situations de travail décrites concernant les compétences opérationnelles.
- b) Documentez, à l'aide d'au moins un exemple, une preuve ou un justificatif concrets, la manière dont vous avez procédé dans les situations de travail décrites. La règle est la suivante : au moins une et au maximum trois annexes par compétence opérationnelle. Ces annexes ne comptent ni pour l'évaluation ni pour le nombre de caractères. Les exemples, les preuves et les justificatifs peuvent être des descriptions et des documents pertinents, des planifications, des tâches, des procès-verbaux photographiques, des descriptions de méthodes, des résultats de feed-back, des concepts, des résultats de formation, etc. Décrivez et justifiez l'importance des exemples, des preuves ou des justificatifs énumérés pour la maîtrise des situations de travail décrites.

Forme attendue

- Au moins un exemple ou un justificatif inséré par compétence opérationnelle et par situation de travail.
- Description et justification dans un langage compréhensible et correct.
- Présentation soignée.

Critères d'évaluation

Exigences formelles :

- Les textes sont en grande partie exempts d'erreurs et faciles à comprendre.
- Pour chacune des trois compétences opérationnelles ou situations de travail, au moins un exemple, une preuve ou un justificatif est joint.

Exigences en matière de contenu :

- La procédure de gestion des situations de travail est décrite de manière compréhensible.
- Des exemples, des preuves ou des justificatifs montrent comment la situation de travail a été maîtrisée.
- L'importance des exemples, des preuves ou des justificatifs pour la maîtrise des situations de travail est reconnaissable.

Tâche 3 : autoévaluation, bilan de la situation par rapport à l'action professionnelle

Les objectifs de cette tâche sont les suivants :

- a. Les candidates et candidats évaluent dans quelle mesure elles ou ils atteignent ces compétences opérationnelles sélectionnées dans leur vie quotidienne et les critères de performance qui y sont liés dans le profil de qualification de formateur ou de formatrice. Elles ou ils mettent en relation leur niveau d'atteinte des compétences opérationnelles avec des modèles et/ou des concepts en se basant sur la théorie.
- b. Elles ou ils montrent, à l'aide d'exemples concrets, dans quels domaines elles ou ils peuvent encore développer les compétences opérationnelles à évaluer et les critères de performance qui y sont liés dans le profil de qualification de formatrice ou de formateur.

Tâches partielles :

- a) Pour chacune des trois compétences opérationnelles, évaluez dans quelle mesure vous les atteignez. Pour ce faire, référez-vous aux critères de performance du profil de qualification de formatrice ou de formateur. Mettez en relation votre niveau de développement des compétences opérationnelles avec des modèles, des théories et des concepts. Des exemples sont les théories de l'apprentissage, les modèles de compétences, les modèles de processus d'apprentissage, les concepts de transfert, les concepts d'évaluation.
- b) Montrez, à l'aide d'exemples concrets, dans quels domaines vous pouvez encore développer les compétences opérationnelles à évaluer et les critères de performance qui y sont liés dans le profil de qualification de formatrice ou de formateur. Mettez en relation votre niveau de développement des compétences opérationnelles avec des modèles, des théories et des concepts. Des exemples sont les théories de l'apprentissage, les modèles de compétences, les modèles de processus d'apprentissage, les concepts de transfert, les concepts d'évaluation.

Forme attendue

- Description et justification dans un langage compréhensible et correct.
- Présentation soignée.

Critères d'évaluation

Exigences formelles :

- Les textes sont en grande partie exempts d'erreurs et faciles à comprendre.
- Pour trois compétences opérationnelles et les situations de travail correspondantes, des autoévaluations sont décrites concernant la réalisation et les domaines de développement propres.

Exigences en matière de contenu :

- Les autoévaluations se réfèrent aux compétences opérationnelles choisies et aux critères de performance correspondants.
- Toutes les autoévaluations sont illustrées par des exemples concrets.
- Les autoévaluations font référence à des modèles, à des théories ou à des concepts et sont mises en relation avec ceux-ci.

1.3 Remise sur la plateforme d'examen, suite de la procédure

Lorsque vous avez développé les trois tâches, que vous les avez sauvegardées et que vous les avez réunies dans un fichier PDF avec les preuves, les justificatifs et les exemples, vous pouvez télécharger le fichier PDF. La date de remise est obligatoire. Après la date de remise, la plateforme d'examen est bloquée pour vous

1.4 Présentation et entretien de réflexion (partie orale de l'examen)

1.4.1 Accès à l'entretien oral

Après avoir soumis le dossier de développement des compétences, vous recevrez les informations et les données d'accès pour l'entretien oral mené en présentiel ou en ligne. La date exacte vous a déjà été communiquée lors de votre admission à l'examen final.

Notez que si l'entretien se déroule en ligne, vous devez au préalable :

- Tester l'accès. Vous recevrez à cet effet un lien en guise de test.
- Tester le partage de la présentation.
- Vous assurer que vous pouvez passer l'examen dans un lieu calme et disposant de l'infrastructure Internet nécessaire.

Notez que si l'entretien se déroule en présentiel, vous devez au préalable :

- Vous trouver sur place 10 à 15 min avant l'heure de l'examen.
- Apporter tous les documents nécessaires à la présentation (BYOD, flipcharts, etc. – vidéoprojecteur disponible).

Bien entendu, le dossier de développement des compétences peut être utilisé aussi bien en présentiel que en numérique.

1.4.2 Déroulement de l'entretien de réflexion

Au total 40 min d'examen pur ; avec introduction et conclusion 5 min supplémentaires

Avant le début de l'examen, vous devez vous identifier avec votre carte d'identité, passeport ou permis de conduire.

Brève présentation des expertes et des experts aux examens.

➔ Information selon laquelle l'entretien de réflexion fera l'objet d'un compte rendu.

L'entretien oral est divisé en deux parties

Dans la première partie, vous présentez pendant 10 minutes, dans la langue choisie, la sélection des compétences opérationnelles que vous avez choisies, des situations de travail et de leur mise en œuvre au quotidien. Le dossier de développement des compétences déposé constitue la base de cette présentation. Dans votre présentation, vous montrerez comment vous réalisez les compétences opérationnelles prescrites dans votre pratique de formation et votre rôle de formatrice ou de formateur. Vous évaluez et présentez vos défis, vos points forts et vos domaines de développement. Ce faisant, vous vous limitez à des exemples concrets. Il n'est pas nécessaire que les trois compétences d'action et les situations de travail correspondantes ainsi que les preuves et les justificatifs soient abordés lors de la présentation. Le principe de la réduction didactique et la volonté de s'engager ensuite dans un dialogue professionnel avec les experts et les expertes s'appliquent ici.

L'entretien de réflexion qui suit est mené par une experte ou un expert principal. Vous réfléchissez à la réalisation des compétences opérationnelles choisies, au dossier de développement des compétences avec les situations de travail décrites, les exemples soumis, les preuves et les justificatifs, ainsi qu'à votre compréhension de la profession. Vous mettez en relation les compétences opérationnelles traitées avec d'autres compétences opérationnelles du profil de qualification de formatrice ou de formateur ainsi qu'avec des modèles, des théories et/ou des concepts. La co-experte ou le co-expert dresse le procès-verbal de l'entretien.

Les thèmes de réflexion possibles peuvent être par exemple

- Approfondissement des tâches, des éléments, des contenus et des éléments du dossier de développement des compétences.
- Propre compréhension du rôle et de la profession.
- Défis, points forts et domaines de développement.
- Autres compétences opérationnelles et objectifs évaluateurs pertinents pour sa propre activité de formatrice ou de formateur, tirés du profil de qualification.
- Liens et mise en relation des compétences opérationnelles du profil de qualification.
- Références à des modèles, à des théories et/ou à des concepts.

Forme attendue

- Présentation en présentiel ou en ligne via le partage d'écran. La conception et le support de présentation sont libres.
- Présentation en la langue choisie (pas de dialecte).
- Entretien de réflexion en la langue choisie (pas de dialecte)..

Critères d'évaluation :

Aspect formel :

- La présentation se réfère au dossier de développement des compétences.
- Les explications orales sont accompagnées d'un support visuel approprié.
- La présentation et la discussion se font dans la langue choisie (pas de dialecte)..
- La présentation ne dure pas plus de 10 minutes.

Contenu, qualité :

Présentation

- La présentation est clairement structurée.
- La présentation est concise et compréhensible.
- La présentation porte sur des contributions sélectionnées et classées par ordre de priorité dans le dossier de développement des compétences.
- La présentation de sa propre performance se fait de manière compréhensible.
- La visualisation soutient les explications orales.
- Le support visuel est conçu de manière attrayante (mise en page, images, graphiques, éléments visuels, etc.)
- La présentation met en évidence les défis, les points forts et les domaines de développement de la candidate, du candidat.
- La présentation met en relation l'état du développement des compétences opérationnelles avec des modèles, des théories ou des concepts.

Entretien de réflexion :

- Les compétences opérationnelles sont reliées entre elles lors de la discussion de réflexion.
- La réflexion est différenciée et autocritique, c'est-à-dire que la candidate ou le candidat aborde ses points forts et ses domaines de développement personnels qui font surface dans les situations choisies et décrit d'autres développements possibles.
- Les questions sur le contenu du dossier de développement des compétences et de la présentation reçoivent des réponses concrètes et fondées.
- La réflexion ainsi que les exemples et les justificatifs documentés sont mis en relation avec des modèles, des théories ou des concepts ou expliqués par ceux-ci.

1.5 Règle de réussite

Pour obtenir l'appréciation « réussi », les exigences de la partie écrite et de la partie orale de l'examen final doivent être jugées comme étant « accomplies ».

Une tâche est jugée « accomplie » lorsque tous les critères d'évaluation sont remplis pour l'essentiel. Les critères et les indicateurs possibles sont formulés de manière transparente et détaillée dans les descriptions et les fiches d'information de chaque série correspondante.